



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Certification Employeur remarquable

GRUPE ROYALTECH : UNE AUTRE ENTREPRISE CERTIFIÉE PAR LE BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC (BNQ)

Boucherville, novembre 2015 – Le président du Groupe Ambition, monsieur Pierre Bernier, et le directeur général du Bureau de Normalisation du Québec (BNQ), monsieur Jean Rousseau, sont fiers d’annoncer que Groupe RoyalTech se démarque de nouveau et vient d’être reconnu par ses employés comme un employeur remarquable. Voilà ce que vient de réaliser cette entreprise de la Montérégie.

« Employeur remarquable est un processus encadré et bien structuré visant à procurer aux entreprises un diagnostic complet des pratiques régissant leurs relations d’affaires internes, tel que perçu par leurs employés. Il est donc, pour Groupe RoyalTech, un formidable outil de reconnaissance des employés et ainsi se démarquer de la concurrence », a affirmé Pierre Bernier, président du Groupe Ambition et responsable du développement de ce programme.

Cette certification, le seul concept permettant de reconnaître les employeurs de qualité de plus de 10 employés, est attribuée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), un organisme neutre et indépendant qui est chargé d’émettre la certification en fonction des exigences qu’il a conçues pour ce programme.

Pour afficher la marque de conformité Employeur remarquable, les entreprises doivent faire la preuve au BNQ, qu’elles répondent à des critères précis attestant la qualité des relations d’affaires internes avec son personnel.

En mettant son expertise de certification au profit du programme Employeur remarquable, le BNQ fait valoir son rôle de partenaire du milieu des affaires. « Le BNQ apporte ainsi des solutions concrètes aux besoins des employeurs de se démarquer et de mieux se positionner dans son

secteur d'activité et sa communauté», a pour sa part affirmé M. Jean Rousseau, directeur général du BNQ.

Pour monsieur François Crête, président du Groupe RoyalTech, identifier les points à améliorer fait partie de notre philosophie de gestion qui est axée sur l'amélioration continue. En faisant cet exercice, nous souhaitons connaître ce que pensaient nos employés sur les pratiques internes. Recevoir la marque Employeur remarquable nous procure une grande fierté et démontre clairement que tous les employés s'impliquent dans notre organisation pour créer un milieu de travail agréable et ce, sans négliger l'efficacité».

«Le marché de l'emploi s'est beaucoup transformé au cours des dernières années. Dans certains domaines où il y a rareté de main-d'œuvre, les chercheurs d'emploi peuvent se permettre de choisir leur employeur. Les entreprises doivent donc se démarquer en ce qui a trait à la gestion de leurs ressources humaines si elles souhaitent attirer et retenir de la main-d'œuvre», mentionne Pierre Bernier, président du groupe Ambition.

Actuellement, vingt-cinq organisations au Québec sont reconnues comme Employeur remarquable par le BNQ.

Pour consulter la liste des entreprises ayant obtenues leur certification, visitez le site web du www.employeurremarquable.com

-30-

Sources :

Groupe RoyalTech | François Crête, Président | fcrete@grouperoyaltech.com | 450-641-1818

Groupe Ambition | Pierre Bernier, président | pbernier@groupeambition.ca | 450.692.8221

BNQ | Joanne Tanguay, agent de certification | joanne.tanguay@bnq.qc.ca | 514.383.1550 poste 3417